962
CRUSTACEA LIBRARY
SMITHSONIAN INST.
RETURN TO W-119

EXTRAIT DU BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE

DE FRANCE

POUR L'ANNÉE 1892

SUR LE MALE ADULTE D'*HYPERIA SCHIZOGENEIOS* STEBBING,

par Édouard **CHEVREUX**.

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE FRANCE

7, rue des Grands-Augustins, 7

1892

EXTRAIT DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE FRANCE
Tome XVII, page 233, séance du 27 Décembre 1892

SUR LE MALE ADULTE D'*HYPERIA SCHIZOGENEIOS* STEBBING,

par Édouard CHEVREUX.

Les pêches pélagiques, effectuées par l'*Hirondelle* dans l'Atlantique Nord, ont ramené de nombreux exemplaires d'un très petit Amphipode appartenant au genre *Hyperia*. En étudiant le mâle adulte de cette Hypérine, je m'étais cru tout d'abord en présence d'une espèce nouvelle, mais l'examen des femelles et des formes jeunes des mâles m'a démontré qu'il s'agissait d'un Amphipode précédemment recueilli par le *Challenger* : *Hyperia schizogeneios* Stebbing (1).

Le Rév. Th. Stebbing n'a eu entre les mains que des femelles, et de jeunes mâles dont les articles du fouet des antennes n'avaient pas encore pris la forme allongée qui caractérise ceux des adultes (2). Les vieux mâles présentent des caractères assez différents pour qu'il m'ait semblé utile d'en donner une description succincte.

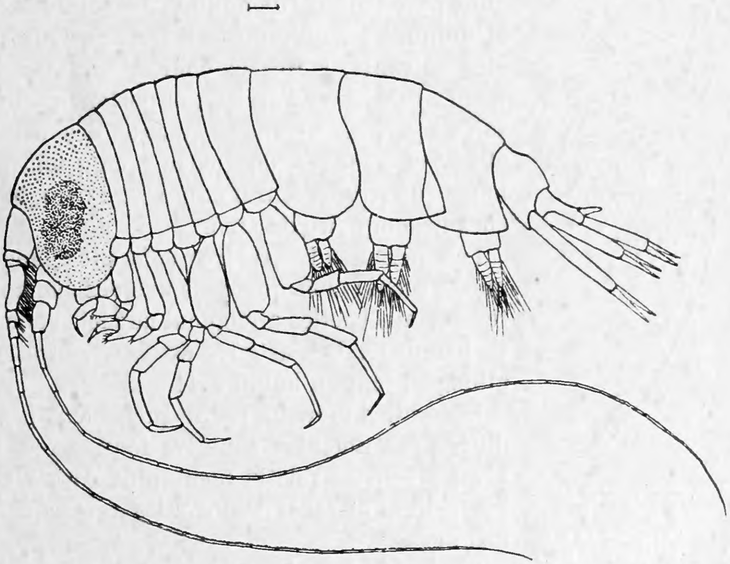

Fig. 1.— *Hyperia schizogeneios*, mâle adulte. La grandeur naturelle est indiquée à la partie supérieure.

Chez le mâle adulte (fig. 1), la tête est presque aussi longue que l'ensemble des cinq premiers segments du corps; les yeux la gar-

(1) *Report on the Amphipoda collected by* H. M. S. Challenger, p. 1391-1394, pl. CLXVIII.

(2) « *The linear stage not having been reached* ». Stebbing, *loco cit.*, p. 1391.

nissent entièrement, la portion pigmentée, largement ovale, en occupant une grande partie. Le thorax, remarquablement court, ne dépasse guère en longueur l'ensemble des deux premiers segments de l'abdomen. Les segments antérieurs sont bien nettement délimités; chez la femelle, au contraire, les deux ou trois premiers sont soudés à la partie dorsale. Les six premiers segments du thorax ont à peu près la même taille, le septième atteignant le double de la longueur des autres. Les trois premiers segments de l'abdomen sont très allongés; la quatrième présente une carène assez saillante à la partie dorsale.

Les antennes supérieures atteignent à peu près la longueur du corps; la figure 2 représente le pédoncule et les premiers articles du fouet de ces antennes. On voit que le second article du pédoncule offre au bord postérieur un renflement assez accentué, garni d'une touffe de longues soies. Le premier article du fouet, très volumineux, aussi long que le pédoncule, porte comme d'habitude des soies longues et touffues au bord postérieur. Les deux articles suivants, larges et courts, sont notablement prolongés en arrière, et portent quelques soies éparses. Viennent ensuite des articles étroits et allongés, de quatre à cinq fois plus longs que larges; leur nombre est de vingt-sept chez l'exemplaire dessiné.

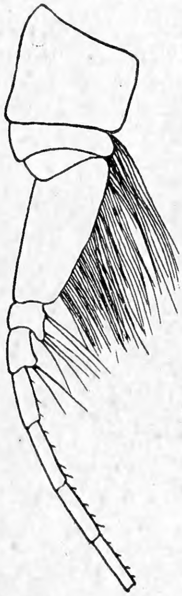

Fig. 2. — *Hyperia schizogeneios* ♂, pédoncule et premiers articles du fouet des antennes supérieures, × 64.

Les antennes inférieures sont plus longues que le corps; chez quelques-uns des exemplaires examinés, elles atteignent une fois et demie sa longueur. Les articles du fouet, étroits et allongés, sont au nombre de trente.

Les pattes thoraciques ne présentent pas de différences notables dans les deux sexes. Les pléopodes sont relativement plus courts chez les mâles, et leurs pédoncules remarquablement gros.

Dans chacune des trois paires d'uropodes, les bords contigus des branches sont finement denticulés, comme chez la femelle, mais ces mêmes bords, chez le mâle adulte, sont profondément échancrés près de la base, la denticulation étant beaucoup plus accentuée dans les échancrures. La figure 3 représente un uropode de la première paire. Les uropodes

des *Hyperia Sibaginis* et *Hyperia promontorii* Stebbing, dont les mâles ont seuls été décrits et figurés, présentent une forme analogue; il semble donc probable que c'est un caractère sexuel chez plusieurs espèces d'*Hyperia*.

Le telson, un peu plus court que chez la femelle, est à peine plus long que large.

La taille d'un mâle adulte varie entre $3^{mm}5$ et 4^{mm}, mesurés de la partie antérieure de la tête à l'extrémité des uropodes. La femelle, beaucoup plus petite et de forme presque globulaire, atteint à peine $2^{mm}5$.

Fig. 3. — *Hyperia schizogeneios* ♂, uropode de la première paire, × 88.

Chez un jeune mâle d'environ 3^{mm}, les antennes atteignent à peu près la moitié de la longueur du corps. Le fouet des antennes supérieures se compose d'un premier article très allongé, mais ne portant pas encore de soies, suivi d'une vingtaine d'articles très courts. Les deux premiers segments du thorax sont soudés à la partie dorsale et les branches des uropodes sont semblables à celles des femelles.

A un stade plus avancé, la taille égale celle de l'adulte. Tous les segments du thorax sont bien délimités. Les antennes atteignent à peu près la longueur du corps, leurs fouets se composant d'articles longs et étroits. Le premier article du fouet des antennes supérieures est cilié, comme chez l'adulte, mais le second et le troisième, étroits et allongés, ne portent pas de soies et sont semblables aux suivants. Les branches des uropodes présentent une légère échancrure.

Vient ensuite le stade décrit ci-dessus, correspondant à la forme complètement adulte du mâle d'*Hyperia schizogeneios*.

La distribution géographique de cette petite espèce est fort étendue. Les exemplaires du *Challenger* ont été pris au voisinage de Saint-Vincent, une des îles du Cap-Vert, par 16° 49′ de latitude Nord et 27° 34′ de longitude Ouest (1). L'*Hirondelle* a capturé *Hyperia schizogeneios*, en 1885, 1887 et 1888, dans quatorze stations différentes, sur lesquelles le tableau ci-joint donne des renseignements précis.

(1) Du méridien de Paris.

Nos des stations	Date	Latitude N.	Longitude O.	Heure	Mode de Pêche	Exemplaires mâles	Exemplaires femelles
15	2 Août 1885	38° 15′ 20″	30° 43′	10 h. du soir.	Surface.	20	3
16	3 Août 1885	38° 6′	29° 18′	10h à 11h soir.	2 mètres	1	
18	20 Août 1885	37° 40′	27° 50′	Nuit.			1
19	23 Août 1885	40° 50′	25° 48′	8h. — 8h. 1/2 soir.	Surface.	1	2
126	14 Juillet 1887	38° 19′ 30″ Açores au	30° 42′ 30″ Sud de Pico	8 h. du soir.	Surface.	4	26
129	18 Juillet 1887	39° 41′ 6″	35° 2′	9 à 10 h. du soir.	Surface.	3	
134	20 Juillet 1887	40° 28′ 43″	38° 52′ 57″	10 h. du soir	Chalut de surface.	27	14
137	21 Juillet 1887	40° 46′ 35″	40° 9′	9h 30 à 10h soir	Chalut de surface.	2	
139	22 Juillet 1887	41° 39′ 34″	41° 41′ 23″	10h.15 — 11h. soir	Chalut de surface.	6	1
142	25 Juillet 1887	41° 57′ 39″	42° 57′	9h à 9h 30 soir	Filet de soie à blûter.	11	3
145	26 Juillet 1887	41° 40′ 37″	43° 48′ 10″	9 h. 30 à 10 h. soir.	Chalut de surface.	1	
148	28 Juillet 1887	42° 50′ 26″	45° 25′	9 h. 30 à 10 h. soir.	Chalut de surface.	7	
212	1er Août 1888	39° 17′ 35″	33° 34′ 30″	9h.40 — 10h.20 soir.	Chalut de surface.		2
215	3 Août 1888	39° 34′	33° 34′ 36″	2h.55 — 3h.45 matin	Chalut de surface.	5	4

L'espèce semble très répandue dans les parages des Açores et jusque dans la mer des Sargasses. C'est précisément dans cette mer que se trouve situé le point extrême où *Hyperia schizogeneios* a été pris à la fois dans le nord et dans l'ouest (42° 50′ 26″ lat. N., 45° 25′ long. O.) Ce Crustacé est sans doute très commun dans la région; en 1887, M. le baron Jules de Guerne ayant particulièrement cherché les Amphipodes dans les produits du chalut de surface, a recueilli *cent cinq* exemplaires de cette espèce (61 mâles et 44 femelles), dans *huit* opérations. Encore ne suis-je pas certain d'avoir sous les yeux tous les individus recueillis, quelques-uns d'entre eux ayant sans doute échappé dans les triages à cause de leur petite taille.

On remarquera qu'*Hyperia schizogeneios* a toujours été capturé la nuit; c'est l'une des raisons pour lesquelles il est difficile d'avoir des renseignements sur les rapports de commensalisme qui peuvent exister entre cet Amphipode et les Cœlenterés parmi lesquels on le rencontre dans les pêches.

Pendant le voyage de la *Melita* au Sénégal, j'ai pris cette même espèce aux environs de Ténérife (1), et sur la côte de Sahara (2). Enfin, elle habite aussi la Méditerranée. Les 22 mars et 14 avril 1892, j'ai pu en recueillir quelques spécimens en plein jour, dans la petite baie de la Garoupe, près d'Antibes, et, tout récemment, à mon retour de Tunisie, deux des pêches pélagiques effectuées à bord de la *Melita* au large de la côte d'Algérie en ont ramené des exemplaires (3).

Chez mes types méditerranéens, le corps est brun violacé, les yeux noirs, les antennes et les pattes blanc transparent. Fait assez rare chez les Amphipodes, cette couleur se conserve parfaitement dans l'alcool, et les exemplaires de l'*Hirondelle* présentent encore une coloration analogue.

(1) 23 Décembre 1889. Lat. N. 28°56'. Long. O. 18°29'30". Filet fin de surface, 2 heures du matin. — 7 ♂, 3 ♀.

(2) 30 Janvier 1890. Lat. N. 18°51'. Long. O. 19°9'. Chalut de surface, 5 heures du matin. — 6 ♀.

(3) 11 Octobre 1892. Lat. N. 37°36'. Long. E. 4°18'. Filet fin de surface, 8 heures et demie du soir. — 1 ♂.

17 Octobre 1892. Lat. N. 36°59'. Long. E. 2°48'. Filet fin de surface, 3 heures du matin. — 18 ♂, 26 ♀.

AVIS

Les volumes brochés du **Compte-rendu des séances du Congrès international de zoologie** sont déjà épuisés.

Il reste encore un certain nombre de volumes cartonnés à l'anglaise, au prix de 16 fr. 50 pris au siège de la Société, de 17 fr. 50 expédiés en France et en Algérie, de 18 fr. 50 expédiés dans tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Le Secrétaire général invite les personnes qui n'ont pas encore fait l'acquisition de cet important volume, **indispensable à tout zoologiste descripteur**, à ne pas tarder à souscrire, l'édition devant être prochainement épuisée.

EXTRAITS DES STATUTS & RÈGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Statuts. — Art. VI. — Chaque Membre doit payer :

1° Un droit d'entrée de 10 francs, en échange duquel il reçoit un diplôme de Membre de la Société. Ce droit pourra être augmenté dans la suite, mais seulement pour les Membres à élire.

2° Une cotisation annuelle fixée à 20 francs.

Art. VII. — Tous les Membres pourront s'affranchir de la cotisation annuelle par une somme de 300 francs, une fois payée, et auront alors le titre de *Membres à vie*.

Art. VIII. — Le titre de *Membre donateur* sera décerné à toute personne ayant à son entrée dans la Société versé une somme d'au moins 500 francs.

Règlement. — Art. 6. — Les établissements publics et les Sociétés scientifiques de la France et de l'Étranger peuvent être admis comme Membre de la Société aux mêmes charges et aux mêmes droits qu'un Membre ordinaire.

Art. 9. — La cotisation annuelle est due et se perçoit à partir du 1er janvier ; elle devra être transmise sans frais au Trésorier.

Art. 10. — Tout Membre qui n'aura pas payé sa cotisation cessera de recevoir les publications de l'année courante, jusqu'à ce qu'il soit en règle, et sera rayé au bout de trois ans.

Art. 11. — Tout Membre nouveau de la Société..... devra faire parvenir sa cotisation et son droit d'entrée dans le mois qui suivra sa nomination.

Le nombre des Membres de la Société est illimité.

Les Français et les Etrangers peuvent en faire partie.

Pour faire partie de la Société, on devra être présenté par un Membre sociétaire qui signera la proposition de présentation, ou en faire la demande au Président ou au Secrétaire général.

Les *Mémoires* paraissent par fascicules à intervalles irréguliers ; les Membres de la Société ont seuls le droit d'y publier. Ils comprennent tous les travaux originaux, ornés ou non de planches et de figures dans le texte, ayant plus de six pages d'impression ; ils comprennent encore tous les travaux originaux ayant moins de six pages, mais accompagnés d'une ou plusieurs planches.

Le *Bulletin* contient des travaux originaux de peu d'étendue et dépourvus de planches. Les figures dans le texte sont admises, mais à la condition que l'auteur remette, en même temps que son manuscrit, le cliché fait à ses frais. Un maximum de six pages par communication, figures comprises, est accordé aux Membres de la Société. Aucun Membre ne pourra publier plus de 32 pages par an. Le *Bulletin* est ouvert à tous les zoologistes français et étrangers ; les travaux rédigés en langue française conformément aux règles de nomenclature adoptées par le Congrès international de Zoologie en 1889, y sont seuls admis. Les personnes étrangères à la Société ont droit à un maximum de 4 pages par communication et de 16 pages par an.

Lille, imp. Le Bigot Frères.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01348 3896